

Revue africaine des Humanités



Revue Pluridisciplinaire du Département de Sociologie

ISSN : 2756-7680

© Presses Universitaires de Ouagadougou
03 BP 7021 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)
Université Joseph KI-ZERBO



Sous la direction de :

**Alexis Clotaire BASSOLE
Zakaria SORE**

Secrétariat de rédaction :

Dr Abdoulaye SAWADOGO
Dr George ROUAMBA
Dr Paul-Marie MOYENGA
Dr Miyemba LOMPO
Dr Adama TRAORÉ

Contacts :

03 BP 7021 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)
Email : rah@ujkz.bf
Tél. : (+226) 70 21 27 18/75 84 05 23

Éditeur :

Presses Universitaires de Ouagadougou
03 BP 7021 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)

Orientations de la Revue

La Revue Africaine des Humanités est une revue internationale de sciences sociales à comité de lecture. Elle publie deux numéros par an aux Presses universitaires de Ouagadougou. Elle publie des articles des disciplines relevant des humanités (Sociologie et anthropologie, géographie, histoire, psychologie, sciences de l'éducation, science politique, démographie, science de l'information et de la communication, philosophie, linguistique).

Elle est une Revue (en version papier) de recherches sur les questions de l'humanité. Elle est publiée deux fois l'an par des spécialistes de ces questions. En publie également des parutions thématiques et des numéros spéciaux, avec la possibilité de « varia » à chaque publication. Il s'agit d'une revue internationale à caractère pluridisciplinaire dont le siège social est à Ouagadougou. Les textes que la revue publie proviennent des divers horizons qui composent le vaste champ des disciplines issues des sciences humaines et sociales, des sciences juridiques et politiques, et tout autre champ disciplinaire.

La revue se propose de promouvoir et soutenir la réflexion et la compréhension des dynamiques autour des questions de l'humanité. Elle encourage la production de textes de synthèse, de réflexions critiques qui valorisent les contributions et les limites du corpus relatif à ces questions, des façons améliorées, novatrices ou des commentaires et des analyses critiques explicitant des questions d'ordre théorique, méthodologique, éthique, sociologique, épistémologique, juridique, politique ou idéologique sur les humanités.

- Des réflexions d'ordre théorique axées sur des études portant sur les thèmes liés aux défis des sociétés.
- Des travaux restituant la problématique des politiques publiques, des exigences économiques et organisationnelles, des réalités culturelles et des questions de tous ordres que pourraient soulever notre existence.
- Des apports de type herméneutique interprétant, dans un sens pluridisciplinaire, les innovations de l'intelligence artificielle et son impact sur la vie humaine.

- Des critiques de portée éthique ou/et idéologique des transformations sociales et humaines marquées par les innovations et les expérimentations de tous les genres perceptibles dans nos sociétés contemporaines.
- Des articles synthétisant ou établissant l'état des connaissances, retracant l'évolution de la pensée autour des notions de valeurs humaines, ou orientant les enjeux de ce rapport vers de nouveaux horizons.
- Des comptes rendus d'ouvrages portant sur les sciences humaines et sociales, les sciences juridiques et politiques, les innovations technologiques, etc.
- Des textes libres publiables dans les varias.
- Des actes de colloques aux thématiques autres peuvent être publiés par la Revue Africaine des Humanités (RAH).

Il existe des revues scientifiques traitant spécifiquement des questions des sciences de l'Homme certes. Il existe également des espaces de débats sur les sciences en général et leurs impacts sur les secteurs essentiels de nos sociétés. Il convient de souligner cependant qu'ils ne sont pas en assez grand nombre au Burkina Faso. La Revue Africaine des Humanités (RAH) se présente ainsi comme une ressource importante pour les chercheurs, les enseignants, les praticiens et pour les étudiants qui s'intéressent aux nouveaux phénomènes que suscitent les évolutions technologiques et leur rapport à l'humanité.

Instructions aux auteurs

La revue publie des textes inédits en français et en anglais. Elle utilise les normes éditoriales (NORCAMES). Pour les adaptations en français, les auteurs peuvent se référer aux Normes de présentations d'un travail de recherche (4e éd.) (Provost, Alain, Leroux & Lussier, 2010).

Format des textes

Les textes peuvent être de longueur variable. Toutefois, pour des raisons de concision, ils ne doivent pas dépasser les 60 000 caractères (espaces compris) incluant le résumé, les tableaux et les figures, les notes, les références et les appendices.

La séquence des parties doit être la suivante :

- La page de titre;
- Le résumé en français;
- Le résumé en anglais;
- Le texte;
- Les notes de fin de document (peuvent présenter les informations qui n'ont pas été mises en note de bas de pages);
- Les références;
- Les appendices;
- Le figures et les tableaux doivent être intégrés au texte - nous demandons aux auteurs de prévoir que nous travaillons les textes finaux avec des marges de quatre centimètres à gauche et à droite.

La **page de titre** contient les informations suivantes relatives aux auteurs :

- Le titre de l'article;
- Le(s) nom(s), titre(s) du ou des auteurs;
- La notice biographique;
- L'adresse électronique;
- S'il y a lieu, la « note de l'auteur » ou la « note des auteurs » doit être placée sur cette page. Cette rubrique indique les reconnaissances (sources de financement et remerciements) et les circonstances spéciales (données utilisées lors de publications antérieures et situations potentielles de conflit d'intérêt). Cette note paraîtra sur la première page de l'article.

Le **résumé** consiste en un paragraphe contenant au plus 1500 caractères. Il doit être différent du premier paragraphe de l'article. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur dans le cadre de son article. Nous demandons aux auteurs de faire suivre le résumé de cinq mots clés.

La **notice biographique** de chaque auteur est écrite en un paragraphe d'environ cinq lignes (précisant l'institution d'appartenance ou l'affiliation, le dernier diplôme obtenu,

l'emploi actuel, ainsi que les domaines de recherche ou les champs d'intérêt professionnel et les intérêts méthodologiques).

Pour **les références**, il faut inclure **toutes les références mentionnées** dans le texte ainsi que toutes celles des notes de fin de document. La revue utilise les normes éditoriales (NORCAMES). Pour faciliter le travail des auteurs nous fournissons ici quelques exemples non-exhaustifs.

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

- **Les articulations d'un article**, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

- **Les passages cités** sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- **(Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées)** ;

- **Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées)**.

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut

porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit : le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et dououreux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).

Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan.

BASSEOLE Alexis Clotaire, 2013, L'agir clandestin : agentivité de migrants ouest-africains, Zurich, Séismo.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan.

OUEDRAOGO Jean-Bernard, 2003, Arts photographiques en Afrique, Paris, L'Harmattan.

ROUAMBA Valérie Claudine, 2020, Inclusion scolaire des jeunes déficients visuels au Burkina Faso. Des défis toujours actuels, Paris, L'Harmattan.

Format du texte

Nous demandons aux auteurs de bien vouloir respecter les quelques règles suivantes pour la mise en page de leur texte :

Éléments touchant la mise en forme	Exigences de la Revue
Format	Lettre US : 21,6 cm × 28 cm (8,5 po × 11 po)
Nombre de caractères	60 000 caractères (espaces compris)
Marges à utiliser pour les tableaux et les figures	4 cm à gauche et à droite
Interligne	Multiple 1,15
Taille des caractères	11 points
Police de caractères	Bookman Old Style (aussi dans les tableaux et les figures)
Titres et sous-titres	Numéroter afin de bien préciser le niveau de titre. Considérant la longueur des articles, les auteurs devraient se limiter à trois niveaux (p. ex., 1. 1.1., 1.1.1). Les textes seront mis aux normes par la Revue
Italique	Réserver son utilisation aux mots étrangers et aux titres d'ouvrages
Gras	Utiliser avec parcimonie, seulement dans les cas où l'auteur veut attirer l'attention sur une information
Soulignement	Ne pas utiliser
Accents	Ne pas oublier d'accentuer les majuscules
Guillemets	Utiliser les guillemets français (« ») n'utiliser les guillemets anglais (“ ”) qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets
Citation courte	(moins de 40 mots) entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes

Citation longue	(40 mots et plus) sans guillemets et en retrait du texte en ajoutant une indentation à tout le bloc de texte
Notes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Utiliser la fonction « insérer une note de fin » de Word 2. numéroter les notes en continu 3. si la note contient des références, les inclure dans la liste des références bibliographiques
Références dans le texte	<ol style="list-style-type: none"> 1. Insérer les références dans le texte, immédiatement après la citation, l'idée ou le mot auxquels elles se rapportent. Les références complètes sont insérées dans la liste des références et non en notes de bas de page 2. pour une citation, indiquer le numéro de la page où elle se trouve. Exemple : (Touré, 2012, p. 174)
Références	Inclure toutes les références mentionnées dans le texte ainsi que toutes celles des notes de fin de document